

Groupes de travail / clubs / journées régionales

Les groupes de travail constituent le cœur de l'activité de l'ARO tout au long de l'année. Animés par les chargés de missions, avec l'appui de l'USH-DLAP, ils permettent tant aux directeurs, qu'aux cadres et aux chefs de projets des organismes de se rencontrer et d'échanger autour de questions d'actualité et de dossiers professionnels mais aussi de piloter certaines démarches structurantes de l'ARO ou des problématiques qui leur sont communes.

Au cours de l'année 2008, le rythme a légèrement fléchi avec **29** réunions (**35** en 2007) des **10** groupes de travail permanent de l'ARO (Communication, Formation, RH, Finances, Qualité de service, Maîtrise d'ouvrage, Habitat spécifique, gestion locative, Accession, -3000) et du cycle d'échanges inter-acteurs sur la rénovation urbaine.

Les principaux thèmes traités en 2008 dans les groupes de travail :

- **Finances** : Montage financier des opérations locatives et des opérations en PSLA – Livret fiscal – Nouveau système européen d'échange des flux interbancaires – Dématérialisation et échanges électroniques de documents comptables
- **RH** : Jurisprudence 2007/2008 – Actualités juridiques – Statut unique des OPH – Classification du personnel.
- **Gestion locative** : Mise en œuvre de la loi DALO – Mobilité résidentielle des locataires – Gestion de la demande et des attributions – Sécurisation juridique des pratiques d'attributions – Entretien préalable à l'attribution – Projet de loi Boutin
- **Maîtrise d'ouvrage** : Prise en compte du développement durable dans les projets de construction et de réhabilitation - Étude coûts de construction en partenariat avec la DRE et la Cellule économique de Bretagne - Mise en place de l'observatoire régional de l'économie de la production
- **Habitat spécifique** : Parcours résidentiels des publics en insertion : enquête régionale « dispositifs d'hébergement et de logements en faveur des personnes défavorisées - Présentation d'opérations « innovantes » pour l'accueil des personnes défavorisées (résidence sociale, maison relais)
- **Accession sociale** : Argumentaire régional sur le à destination du Conseil régional – Communication sur les conditions de réussite d'une opération en accession sociale - Présentation du dispositif PASS FONCIER - Travail pour la définition d'engagements en matière de qualité de service rendu aux accédants
- **Communication** : Préparation de la 6ème Convention des personnels 2009
- **Qualité de service** : Suivi de la réalisation de l'enquête triennale et communication - Préparation de l'Audit-conseil
- **Rénovation urbaine** : Conduite du Projet – Participation des habitants - Relogement – Résidentialisation – Articulation CUCS/PRU (insertion et emploi)

Une **journée régionale thématique** a été également organisée en 2008 faisant intervenir des experts de l'USH et des intervenants extérieurs : **Accessibilité du cadre bâti en neuf et dans l'existant** – Une journée départementale pour les organismes d'Ille et Vilaine a été organisée sur la question de **l'amiante dans la réhabilitation**.

Les observatoires et les études

Outils indispensables de suivi de l'activité et base pour la réflexion et la prise de décisions, l'ARO conduit tout au long de l'année un certain nombre d'enquêtes et d'études pour le compte des organismes, des instances nationales et des partenaires locaux :

- Suivi de la **programmation** des organismes (Plan de cohésion sociale) et alimentation de l'observatoire national et suivi de la **réalisation**
- Suivi des **retards de paiements** de l'État et de l'ANRU
- Synthèse annuelle de **l'activité des organismes d'habitat social**
- **Bénéficiaires de l'APL** (CAF et MSA), réalisé en juin et communiqué au groupe de travail gestion locative
- Synthèse départementale de **l'enquête patrimoine** en lien avec la DRE (EPLS) et de **l'enquête sur l'occupation** du patrimoine sociale (OPS)
- Suivi de la mise en œuvre quantitative et qualitative des **projets de rénovation urbaine**
- **Observatoire régional de l'économie de la production**

L'ARO a également participé à une étude sur les coûts de construction avec la Cellule Économique de Bretagne (publication 2008). Elle conduira en 2009 des enquêtes ponctuelles sur les certificats d'économie d'énergie et les diagnostics performance énergétique.

Appui de l'USH au plan d'action de l'ARO

L'équipe déconcentrée à Rennes de la Délégation locale à l'action professionnelle (DLAP) apporte un appui indispensable à l'ARO sur l'ensemble des champs du plan d'actions régional et en tant que de besoins auprès des organismes ou des ADO.

Les experts thématiques régionaux et nationaux (qui peuvent être sollicités si les compétences locales ne sont pas présentes) ont ainsi contribué au suivi de la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine, à l'état des lieux des dispositifs locaux à destination des personnes défavorisées, à l'analyse des aides des collectivités locales en faveur de l'habitat, à la préparation de l'enquête triennale qualité de service, à la préparation des audits-conseils, à l'élaboration d'une démarche qualité en accession sociale à la propriété, ...

Ils contribuent également à l'animation des groupes de travail de l'association régionale (Qualité de service, Habitat spécifique, Maîtrise d'ouvrage, Gestion locative, Accession à la propriété, Rénovation urbaine...).

Une équipe au service des organismes et des ADO

Patrick Sciberras, directeur, chargé des relations institutionnelles et du lobbying

Gilles L'Hermite, chargé de missions - dossiers Décentralisation, Communication, Qualité de service & Formation

Marie-Christine Lioutard, chargée de mission - dossiers Ressources humaines, Gestion locative, Rénovation urbaine, Finances et des territoires 35 et 22

Alice Martin, chargée de mission - dossiers Maîtrise d'ouvrage, Développement durable, Habitat spécifique, Accession, Rénovation urbaine et des territoires 29 et 56

Bernadette Trutt, assistante de direction - dossiers Formation et Communication

Valérie Janvier : secrétaire, chargée de l'accueil, du secrétariat et de l'archivage



ARO Habitat Bretagne - 39, rue Jules Lallemand - 35000 Rennes
Tél : 02 99 35 02 75 - www.arohabitat-bretagne.org



Activité 2008 Actions 2009/2010

Une année charnière

Poursuivant les dynamiques précédentes, l'année 2008 a été marquée par la volonté forte de tous les acteurs de l'habitat de s'investir dans la formalisation et dans la mise en œuvre de politiques de l'habitat ambitieuses traduites notamment par de nombreux nouveaux PLH, la prise de délégation des aides à la pierre de deux nouvelles collectivités (Morlaix Agglomération et le Conseil général des Côtes d'Armor), le maintien d'une production neuve à un niveau élevé malgré les premiers signes de ralentissement du marché, et la volonté de tous de mettre en œuvre efficacement le droit au logement dans les territoires.

Mais cette volonté a été souvent mise à rude épreuve par un environnement socio-économique, professionnel et politique en constante évolution : premiers signes sérieux de dégradation des marchés de l'immobilier annonçant la crise de fin d'année, élections municipales et cantonales, renouvellement des instances d'agglomération fortement impliqués dans les politiques de l'habitat en Bretagne, dégradation accentuée des conditions économiques des habitants et des demandeurs de logement, augmentation du taux du livret A.

Toutefois, malgré ces paramètres parfois peu favorables, le niveau de production et de programmation de logement sociaux, hors accession sociale, est resté élevé. Il se stabilise au niveau de la production 2007 (environ 3800 Plus/Plai) dans un contexte global de marché toujours aussi dynamique notamment sur les zones tendues.

Le mouvement professionnel de l'habitat social a été marqué par un Congrès de Cannes où les organismes ont adopté un projet collectif affichant, en direction de leurs partenaires, des engagements forts en matière d'inscription dans les politiques locales, de performances des organismes, de pratiques d'attributions, de développement durable. En Bretagne se projet a été mis en débat dans les associations départementales pour une appropriation locale afin de constituer pour les années à venir la trame d'un projet stratégique régional.

Inscrits dans l'actualité nationale et locale (mise en œuvre du DALO, préparation de la future loi MOLLE, Plan de relance), les organismes d'habitat social, les associations départementales et l'ARO Habitat Bretagne ont contribué à ces volontés par leurs convictions et leurs actions quotidiennes sur tous les champs de leur activité mais aussi par leur représentation et leurs projets communs, et l'action professionnelle déployée au service des adhérents.

Enfin, sous l'égide de l'ARO Habitat Bretagne, ils ont pu vérifier la qualité de leurs prestations au regard des résultats de la seconde enquête triennale de mesure de la qualité du service rendu aux habitants qui, avec un taux de satisfaction global de 93%, les confortent dans leur démarche historique d'amélioration de la qualité dont un nouveau pas sera franchi en 2009 par la mise en place d'audits-qualité permettant de mesurer concrètement la tenue de leurs engagements et prendre les mesures correctives nécessaires qui pourraient s'imposer.



Axes stratégiques de l'action professionnelle régionale

Décentralisation des politiques de l'habitat

L'ARO a poursuivi en 2008 son travail de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique de l'habitat :

- Suivi des prises de délégations et la participation de l'ARO aux comités de pilotage d'élaboration de plusieurs PLH ;
- Rencontres bilatérales avec l'ensemble des délégataires des aides à la pierre (élus et techniciens) ;
- Réunion d'échanges avec les collectivités territoriales avant les CRH - Organisation d'une journée régionale ARO – CDC sur la délégation des aides à la pierre, élaboration des statuts du Club « Décentralisation & Habitat » ;
- Élaboration et édition du « Guide de l'habitat social »
- Actualisation de l'annuaire des interventions des collectivités locales en faveur de l'habitat.

En 2009-2010 :

- Création et animation du club « Décentralisation & Habitat »
- Actualisation de l'annuaire des interventions des collectivités locales en faveur de l'habitat et réflexion avec les collectivités locales sur une optimisation des aides
- Publication du Guide du logement social
- Participation à l'élaboration d'un cadre conjoint de la CUS entre organismes d'habitat social, collectivités locales et État

Production locative / Accession sociale à la propriété

L'ARO a poursuivi sa mission d'accompagnement de la mise en œuvre du volet logement du Plan de cohésion sociale qui s'est matérialisé notamment tout au long de l'année par :

- Le **suivi de la programmation** des organismes et l'alimentation de l'observatoire national de l'USH ; le suivi bi-annuel des **mises en service et des retards de paiement** (ligne fongible & ANRU) ;
- La participation aux travaux et aux instances du **Comité régional de l'habitat** et de la cellule de suivi du Programme 30.000 VEFA ;
- L'étude sur les **coûts de construction** dans le secteur du logement public et du logement privé avec la Cellule économique de Bretagne ;
- La synthèse et l'analyse des **difficultés des organismes** mises en débat dans les instances de l'ARO et dans les groupes de travail (notamment maîtrise d'ouvrage et accession sociale) ;
- Construction d'un argumentaire **PSLA** à destination du Conseil régional

En 2009-2010 :

- Mise en place de l'Observatoire régional de l'économie de la production (avec l'appui de l'USH et de la CDC)
- Réflexion pour l'élaboration d'un dossier unique de financement à partir des travaux menés dans le département des Côtes d'Armor
- Élaboration d'une charte régionale de sécurisation de l'accédant
- Travail sur un contenu patrimonial des futures CUS

Projets et acteurs de la rénovation urbaine

La veille régionale et l'appui sur site à la demande des organismes se sont poursuivis tout au long de l'année sur les différents sites en rénovation urbaine de Bretagne et particulièrement sur ceux en projets notamment ceux de Guingamp, Saint-Malo, Vannes et de Lanester.

L'ARO, avec l'appui des experts de la DLAP Ouest, a poursuivi son suivi des sites lui permettant d'établir une monographie régionale et ainsi se doter d'une base de discussion avec l'ANRU.

Enfin tout au long de l'année, l'ARO avec RésO villes et le soutien du Conseil régional et de la CDC, a contribué au cycle d'échanges des acteurs de la rénovation urbaine en Bretagne (5 ateliers thématiques) dont les travaux ont été communiqués aux élus début 2009.

En 2009-2010 :

- Création des rencontres bi-annuelles des acteurs de la rénovation urbaine
- Mise en place d'un groupe de travail Rénovation urbaine spécifique aux organismes
- Élaboration d'un cadre commun d'évaluation des projets ANRU dans le cadre d'un partenariat Conseil régional, CDC et ARO
- Poursuite du suivi de la mise en œuvre des projets, participation aux points d'étape et aux revues de projets

Politique de communication et lobbying

L'ARO a poursuivi sa politique de communication et de lobbying particulièrement en direction des nouveaux élus (députés et communaux). Dans la poursuite des travaux menés avec le Pays de Rennes et dans le cadre des travaux relatifs à la déontologie, signature des règles déontologiques professionnelles et publication d'un **guide du logement social** à l'échelle de la région.

Par ailleurs, l'ARO a relayé auprès des élus les travaux de lobbying de l'USH (Livret A) et dans la perspective du débat parlementaire de la future loi Boutin, **plusieurs députés ont été rencontrés** pour présenter et défendre les propositions du mouvement Hlm.

En 2009-2010 :

- Diffusion du guide du logement social (locatif et accession)
- Refonte du site Internet de l'ARO et création d'un espace dédié aux partenaires
- Définition d'un cadre de collaboration avec la presse régionale

Développement durable / politique énergétique

L'ARO a amorcé avec l'appui de la DLAP Ouest et en lien avec ses partenaires (Ademe, Conseil régional, CDC) plusieurs actions en matière de développement durable :

- État des lieux des pratiques des organismes d'habitat social en matière de développement durable dans la perspective de constitution d'un référentiel commun en la matière
- Négociations avec la CDC et le Conseil régional préalables à la signature de la Convention relative à l'Eco-Prêt en Bretagne
- Premiers travaux de conception de la 6^{ème} Convention des personnels sur le thème du développement durable

En 2009-2010 :

- A la suite de l'état des lieux des pratiques, groupes de travail thématiques sur la construction durable (BBC, neuf et existant, nouveaux matériaux et systèmes constructifs...)
- Synthèse des diagnostics de performances énergétiques et identification du patrimoine prioritaire pour engager des travaux liés aux Grenelle de l'environnement
- État des lieux des Certificats d'économie d'énergie et réflexions pour la mise en place d'une convention régionale avec un fournisseur (consultation régionale)
- 6^{ème} Convention des personnels de l'habitat social à Brest le 15 octobre 2009

Politiques sociales / Droit au logement / Mobilité

L'ARO a poursuivi en 2008 avec l'appui de la DLAP son travail de suivi d'accompagnement des mesures en faveur du droit au logement :

- Suivi de la mise en place des commissions de médiation et sensibilisation des ADO et des instances de l'ARO sur les enjeux ;
- Enquête régionale « dispositifs d'hébergement et de logements en faveur des personnes défavorisées » ;
- Valorisation d'opérations « innovantes » pour l'accueil des personnes défavorisées (résidence sociale, maison relais...).

En 2009-2010 :

- Mise à jour de l'état des lieux des dispositifs départementaux et partenariaux relatifs au logement des personnes défavorisées et du fonctionnement des commissions de médiation
- Consolidation du partenariat ARO-ADO-FNARS : échanges et partage connaissance entre réseaux – déclinaison de la convention nationale USH-FNARS
- Poursuite du suivi de la mise en œuvre de la loi DALO et mise en réseau des représentants Hlm dans les commissions de médiation
- Appui des travaux départementaux en matière de connaissance et de gestion de la demande de logements sociaux (notamment dans les Côtes d'Armor et le Finistère)
- Mobilité dans le parc social : accompagnement aux nouvelles dispositions de la loi MOLLE en particulier en matière d'attributions et de mutations
- Travail sur le cahier des charges de gestion sociale des futures CUS

Qualité du service rendu aux locataires et aux accédants

Conformément à l'engagement professionnel du Congrès de Lille, l'ARO a piloté avec le groupe de travail Qualité de service l'enquête triennale de mesure de la satisfaction du service rendu. Les résultats sont en progression (le taux de satisfaction globale passe de 90% 2005 à 93% en 2008) même si des efforts restent à fournir sur certains domaines.

L'ARO a participé avec l'appui de la DLAP à la publication du **numéro spécial d'Actualité Habitat** consacré aux démarches collectives d'engagements de service en Bretagne et Pays de la Loire et a contribué à la journée nationale organisée par l'USH.

Dans la mise en œuvre des résolutions des Congrès de Lyon et de Cannes, les premiers travaux visant à la mise en place d'**audits-conseils qualité** dans chacun des organismes dans le cadre d'une démarche collective régionale.

En 2009-2010 :

En application du plan d'action professionnel validé par ses instances, l'ARO poursuit son action en ce domaine en :

- identifiant les organismes les plus en difficulté et en mettant en place un **dispositif d'appui solidaire** (de la mise à disposition de ressources à la mobilisation du syndicat professionnel)
- décidant la **généralisation dès la fin 2009 d'audits-conseil qualité** dans chacun des organismes (cahier des charges en cours d'élaboration) en coordination avec la démarche mise en place par l'USH
- menant un travail spécifique sur l'**intégration dans les futures CUS** des démarches qualité de services menées par les organismes (enquête triennale, plan d'actions, audit-conseil)
- en poursuivant leurs travaux pour aboutir dans quelque temps à une **charte d'engagement de service en matière d'accession à la propriété**
- en poursuivant la **capitalisation et des échanges en interne** et avec les partenaires (Conseil de Concertation régional)

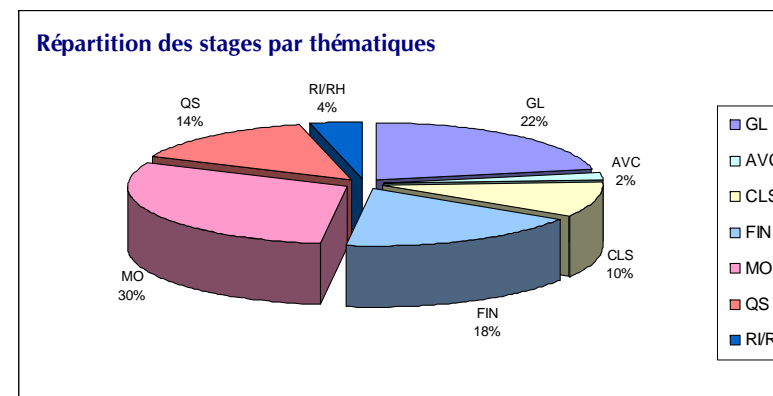
La Formation

L'activité formation 2008 progresse plus légèrement que les années précédentes (+ 3 stages et +10 jours de formation) avec une stabilisation du chiffre d'affaire confirmant toujours l'importance de cette activité au service des organismes. Cependant l'année 2007 avait été fortement impactée par l'organisation du séminaire sur le nouveau statut des OPH (20 stagiaires sur 7 journées). En 2009 et 2010, une activité importante devrait démarrer à nouveau sur ce dossier tant les besoins de formation et d'adaptation sont importants.

Le programme de formation est piloté par le groupe de travail formation animé par l'assistante de direction de l'ARO qui assure en sus toute l'organisation matérielle et le lien avec les prestataires et les organismes, l'administration de la formation.

	2008	2007	2006	2005
Nb de stages	51	48	33	33
Nb de stagiaires	469	488	287	286
Nb de jours	106	97	83	69
Nb d'organismes	24	25	24	24
Chiffre d'affaires	284 991 €	286 560 €	199 173 €	143 697 €

24 organismes différents (-1 par rapport à 2007) ont participé aux actions de formation avec des niveaux d'implication divers d'un organisme à l'autre. La répartition en fonction du statut des organismes est la suivante : 469 stagiaires dont 380 personnels d'OPH, 142 d'OPAC, 87 d'ESH, 2 de coopératives.



GL : Gestion Locative / AVC : Accession, vente et copropriété / CLS : Connaissance du logement social / FIN : Aspects financiers / MO : Maîtrise d'ouvrage / QS : Qualité de services / R/RH : Ressources internes et Ressources humaines

Le principal prestataire de formation sollicité par l'ARO est l'AFPOLS avec 37 stages. Ce volume a permis à l'ARO de maintenir pendant 3 ans (2005-2007) la stabilité du coût journalier (augmentation de 4,25% en 2009) et de négocier 8 journées gratuites dont 5 journées d'animation de formation et 3 jours de prestation d'un consultant.

6^{ème} Convention des Personnels de l'habitat social

L'ARO Habitat Bretagne organise la 6^{ème} Convention des personnels de l'habitat social, à Brest le 15 octobre 2009, sur le thème du développement durable.

Elle rassemblera près de 1200 salariés et a pour objectif de sensibiliser au développement durable, sous l'angle de la vulgarisation et des bonnes pratiques, dans un esprit de citoyenneté et de responsabilisation auprès des populations vivant dans les logements sociaux en Bretagne (350 000 personnes, soit plus de 11% de la population bretonne). Elle alternera plateaux-débats, vidéos et animations sur le triptyque du développement durable et les thématiques transversales de l'eau, de la gestion des déchets, des déplacements et de l'usage et de la conception du logement, notamment. Au cœur de discussions : le partage d'expériences et le croisement des regards (collectivités, PME éco-innovantes, associations, professionnels de l'habitat social...).

L'ARO souhaite également profiter de cette journée pour lancer une réflexion participative sur la construction d'une charte d'engagement de l'ensemble des organismes de l'habitat social en Bretagne pour le développement durable.

Activité 2008

Actions 2009/2010

Les instances de l'ARO

Elles se sont réunies à un rythme toujours soutenu en 2008 avec **4 conseils d'administration** (25 janvier – 11 avril – 27 juin - 28 novembre) et **5 réunions de Bureau** (10 mars - 13 mai - 16 juin – 8 septembre – 20 octobre).

Les principaux sujets débattus dans les instances ont été : les règles déontologiques professionnelles, l'évolution des statuts de l'ARO, les moyens et le financement de l'ARO, la qualité du service rendu aux habitants, la mise en œuvre du Plan de cohésion sociale et les débats du Comité Régional de l'Habitat, la décentralisation, l'accord État-USH et le Projet Hlm voté au Congrès, la mise en œuvre du DALO...

En complément une réunion d'échanges a été organisée le 6 juin avec Pierre Quercy, délégué général de l'USH à propos de l'élaboration du Projet Hlm et des premières ébauches de la future loi Boutin.

L'**Assemblée générale** annuelle s'est tenue à Saint-Méloir-des-Ôndes le 27 juin et a été l'occasion d'un débat sur la **délégation des aides à la pierre et du rôle des organismes d'habitat social dans les politiques locales** avec Yves Bleunven (vice-président du Conseil général 56), Virginie Kles (vice-présidente de Vitré Agglomération) et Maryse Raoult (vice-présidente de Saint-Brieuc Agglomération).

Le **séminaire d'automne**, journée de réflexion et de débat proposé aux présidents et directeurs d'organismes, s'est tenu à Carnac le 28 novembre et a été l'occasion de débattre du **Projet Hlm** à partir des contributions des ADO Habitat.

Synergies ADO-ARO

L'ARO a participé à l'ensemble des réunions d'ADO qui se sont tenues, à l'instar des autres années, à un rythme très soutenu (une fois par mois en moyenne pour chacune des ADO) compte tenu de l'actualité et des nombreux dossiers partenariaux locaux dans lesquels les organismes sont impliqués : mise en œuvre du DALO, association à l'élaboration des PLH, programmation et production dans le cadre des délégations des aides à la pierre, demande locative sociale, logements des personnes défavorisées (PDALPD, FSL), ...

Dans la logique d'alternance entre les organismes qui animent en direct les ADO, sans équipe technique, des changements sont intervenus dans deux ADO dans le courant de l'année 2008 :

- Prenant la suite de Vannes Golfe Habitat, le secrétariat de l'ADO Habitat du **Morbihan** est désormais assuré par Bretagne Sud Habitat (Président Yves Bleunven – Secrétaire Michel Schwarz).
- Dans le **Finistère** succédant à Brest Métropole Habitat, l'animation est assurée par Habitat 29 (Président Yvon Abiven – secrétaire Yves Quiniou puis Jean-Michel Guillou mi 2009).
- En **Ille et Vilaine**, début 2009, succédant à Habitat 35, le secrétariat est désormais assuré par Aiguillon Construction (Président Denis Bimbenet – secrétaire Pierre Ulliac).
- L'**ADO Habitat 22** est sans changement : secrétariat assuré par Côtes d'Armor Habitat (Président Jean-Jacques Bizien – secrétaire Marie-Hélène Battas).

Partenariat

Les collaborations avec les partenaires locaux se sont poursuivies de manière régulière durant toute l'année et particulièrement avec :

Le Conseil régional : au côté de l'État (DRE), de l'ADEME, de la CDC et des collectivités locales concernées, participation à toutes les commissions techniques d'examen des dossiers des organismes susceptibles de bénéficier des aides de la Région au titre du développement durable et de la maîtrise de l'énergie – suivi des projets de rénovation urbaine – contribution pour le maintien du dispositif d'aide au PSLA – participation au pilotage du cycle interacteurs sur la rénovation urbaine

La DRE : échanges préparatoires au CRH et travaux dans le cadre du CRH (9 réunions plénières, 1 séminaire, 7 groupes de travail thématiques), enquête annuelle sur le patrimoine (EPLS), échanges sur les dossiers FILLS, la DRE assurant le secrétariat du Comité paritaire régional (CPR).

La CDC : en lien avec l'USH négociation de la déclinaison de la Convention CDC-USH pour le soutien de projets locaux (Observatoire de l'économie de la production, Annuaire des aides, Club « Décentralisation & Habitat »), co-organisation d'une journée sur la délégation des aides à la pierre le 13 novembre 2009,...

Les collectivités locales : association de l'ARO à différents comités de pilotage locaux de PLH et ou de projets de rénovation urbaine - participation au côté des organismes rennais à une étude sur les loyers à l'échelle de l'agglomération rennaise - réunion régulière avec les délégataires, invitations des principales collectivités locales de Bretagne au Congrès Hlm de Cannes.

RésOvilles : membres du CA de RésOvilles, l'ARO a assuré la co-maîtrise d'ouvrage du cycle interacteurs d'échanges intitulé « les conditions de réussite des projets urbains ».

Le Fonds d'Intervention pour le Logement Locatif Social

Appui incontournable aux projets de modernisation des organismes d'habitat social, l'ARO Habitat Bretagne en collaboration avec la DRE, assure une mission de conseil et d'assistance aux organismes pour le montage de leurs dossiers de demande d'appui du FILLS.

En 2008 le comité régional du FILLS s'est réuni à trois reprises pour examiner et valider 11 dossiers (8 dossiers en 2007) pour un montant total de subventions qui s'élève à 364 K€ pour un investissement global des organismes de 997 K€. Parmi eux, un dossier (Habitat 29) a bénéficié de l'expérimentation de contractualisation globale qui permet de sortir de la logique par action pour une logique de projet pluriannuel (expérimentation non reconduite).

Les projets aidés relèvent de : la qualité de service, l'accompagnement au changement de statuts des OPH, la gestion de crise, la sécurité technique, l'accompagnement au changement d'organisation, la mise en place d'un réseau de locataires-relais, le développement durable.

